



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 7 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept du mois de juillet à 18 heures 30, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de CRACHIER.

Date de la convocation : 3/7/2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants

Présents :

ANTAR Jenny ; BERNARD Sonie ; BONIN Magali ; BUISSIÈRE Gwladys ; FERRO Yannick ; FEVRE Michael ; MOUNIER David ; MOUNIER Karine ; REYMOND Nicolas ; RILDARD Richard ; SAJUS Emilie ; TOURNIER Geneviève ;

Absent excusé :

- BERNARD Anthony, pouvoir remis à BERNARD Sonie
- GIRIN Béatrice, pouvoir remis à BONIN Magali
- VEYRET Stéphane, pouvoir remis à FERRO Yannick

Soit 12 /15 membres présents et 15 voix.

Président de séance : Nicolas REYMOND

Secrétaire de séance : Magali BONIN

DELIBERATIONS :

VOIRIES - Objet de la délibération : Possibilité de mettre en place un enrochement sur les voies publiques pour lutter contre le stationnement sauvage.

Il est présenté une demande d'un administré :

« Positionnement de pierres anti stationnement le long de notre mur de clôture

Il ne s'agit en aucun cas de perturber la circulation ou de provoquer une gêne sur la voie publique.

Le petit enrochement demandé sera contre notre mur de clôture, afin d'éviter aux véhicules de se garer et d'abîmer boîte aux lettres et mur. Cet enrochement ne gênera en rien le flux de tiers extérieurs sur la chaussée. »

Après en avoir délibéré sur l'enrochement, le conseil s'est prononcé à :

- 0 voix pour,
- 15 voix contre,
- et 0 abstention.

Interdisant l'enrochement sur le domaine public.

Il pourrait être envisageable sur la partie privative sous réserve d'avoir obtenu un avis favorable à la suite d'un dépôt d'une déclaration préalable de travaux sur le [portail numérique urbanisme CAPI](https://www.crachier.fr). (lien sur la page d'accueil du [site internet de Crachier](https://www.crachier.fr) : <https://www.crachier.fr>)

Il est précisé que les personnes qui ont placé de l'enrochement sur l'espace public sans autorisation préalable sont tenues de l'enlever au plus vite.

Il est demandé à tous les habitants de la commune de bien vouloir respecter le voisinage et d'éviter le stationnement dans les rues du village et d'utiliser les parkings prévus à cet effet.

Il est rappelé que le PLU exige un double stationnement dans chaque maison.
Si besoin, les personnes sont invitées à utiliser les parkings.

Il est précisé par ailleurs qu'il est interdit d'obstruer les rues par du stationnement gênant l'accès des services de secours.

Objet de la délibération : Convention ADMR

L'association ADMR vient en aide à des habitants de Crachier.

Elle propose des services aux administrés.

En échange l'association ADMR demande le soutien de la commune par une participation de 1€ par habitant.

Le maire précise qu'il est important de faire partie de l'association pour en être un acteur et faire de nouvelles propositions.

La demande est présentée :

- Convention
- Compte rendu de l'AG 2025 qui s'est tenue dans les locaux de la mairie de Crachier

Après en avoir délibéré :

- 2 voix pour,
- 1 voix contre
- et 12 abstentions

Compte tenu de la forte abstention, après débat, la délibération est abandonnée par le conseil au titre de l'année 2026/2027.

Objet de la délibération : Désignation des représentants titulaires et suppléants de la commune au sein des commissions CAPI.

CAPI - constitution de 12 commissions permanentes chargées d'examiner les thématiques suivantes :

Chaque commission est composée de 23 membres élus désignés ainsi :

- **Chaque conseil municipal désignera en son sein 1 représentant titulaire et 1 suppléant pour chaque commission dans laquelle il souhaite que la commune soit représentée.**
- 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant désignés parmi les conseillers communautaires constitués en groupe.



Par ailleurs chaque vice-président, conseiller communautaire délégué, et maire des communes membres est membre de droit de toutes les commissions.

- **Stratégie territoriale d'aménagement, développement économique, tourisme, agriculture et mobilités**
Titulaire : RIDARD Richard
Suppléant : VEYRET Stéphane
 - **Voirie, espaces publics et éclairages publics**
Titulaire : RIDARD Richard
Suppléant : MOUNIER David
 - **Immobilier (bâtiments, énergie et usages)**
Titulaire : BERNARD Sonie
Suppléant : MOUNIER Karine
 - **Habitat, politique de la Ville, emploi, insertion et santé**
Titulaire : RIDARD Richard
Suppléant : ANTAR Jenny
 - **Cycle de l'eau (eau et assainissement)**
Titulaire : SAJUS Emilie
Suppléant : TOURNIER Geneviève
 - **Cadre de vie environnement, espaces naturels, grands cycles de l'eau, déchets, Transition énergétique, lutte contre les pollutions**
Titulaire : TOURNIER Geneviève
Suppléant : SAJUS Emilie
 - **Stratégie financière et patrimoniale, mutualisation, affaires juridiques**
Titulaire : GIRIN Béatrice
Suppléant : FERRO Yannick
 - **Petite enfance**
Titulaire : BUISSIERE Gwladys
Suppléant : BONIN Magali
 - **Culture**
Titulaire : BUISSIERE Gwladys
Suppléant : ANTAR Jenny
 - **Equipements sportifs**
Titulaire : MOUNIER Karine
Suppléant : BERNARD Anthony
 - **Stratégie numérique, usages et relations aux usagers**
Titulaire : BONIN Magali
Suppléant : VEYRET Stéphane
 - **Gestion des risques, sécurité (lien avec la cellule de crise)**
Titulaire : GIRIN Béatrice
Suppléant : FEVRE Michael
- 

Après en avoir délibéré, à 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

Délibération adoptée par le conseil

Le Conseil Municipal autorise Mr le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

SECURITE

- Voisins vigilants solution payante mise en place par des anciens Gendarmes
Solution de la gendarmerie : « Participation citoyenne » :
<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/conseils/elus/renforcez-la-securite-sur-votre-territoire-avec-la-participation-citoyenne>

Après discussion, il a été précisé que la solution « voisins vigilants » était une solution trop coûteuse pour la commune.

La solution « Participation citoyenne » est surdimensionnée par rapport à la commune, elle ajoute un interlocuteur supplémentaire.

Il est précisé qu'en cas de problème il faut appeler le 17.

Il est aussi possible d'informer l'ensemble de la commune par le biais de Panneau Pocket en adressant un SMS précisant le problème au maire au 0624570570 le maire se chargera de diffuser l'information.

- Plan Communal de Sauvegarde
Le plan communal de sauvegarde a fait l'objet d'une relecture.
Il sera consultable en mairie.
- Retour sur les assises régionales des correspondants défense.
Le 2 juillet 2026, les Assises régionales des correspondants défense de la zone Sud-Est ont réuni élus, représentants des armées, institutions et experts autour des enjeux de défense et de sécurité. Cette journée a favorisé les échanges de bonnes pratiques, mettant en valeur l'engagement citoyen et renforçant le rôle des correspondants défense pour mieux accompagner les collectivités face aux défis contemporains.
Il est rappelé que le correspondant défense de la commune est Michaël FEVRE.
- Une demande a été adressée à la gendarmerie pour accompagner la commune dans la mise en place d'un système de vidéoprotection urbaine et obtenir une consultation sûreté des bâtiments communaux.

Questions diverses

- o Il est proposé l'organisation d'une rencontre intergénérationnelle des habitants le dimanche 6 septembre 2026 au terrain de boule.
Cette journée sera l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune
- o Calendrier des Conseils Municipaux 2026/2027
Les prochaines dates des conseils seront les 2^{èmes} lundis de chaque mois :
 - 14/9/2026
 - 12/10/2026
 - 9/11/2026
 - 14/12/2026



- Il est demandé à la mairie de faire un rappel sur Panneau Pocket pour que l'ensemble des habitants soient attentifs à rentrer leur poubelle après le ramassage effectué par la SMND.
- Retour sur les différentes commissions mises en place par le Conseil Municipal.

Prochain conseil municipal le 14 septembre 2026 à 19h.

Crachier, 7 juillet 2026

Le Maire,
Nicolas REYMOND



